



LASCAZERES



Balisage jaune.
Accessible aux VTT

18 kms
5H00

Topo guide n° 10

Départ de l'église de Lascazères. Possibilité de parking.
Prenez la direction de Vidouze sur 200 m, puis à droite le cami Mougachie. Au sommet de la côte, suivez à droite sur 1,5 kms le chemin qui continue de monter. Il débouche sur une large piste que vous emprunterez à droite. Ce chemin rétrécit et s'engage entre deux haies. Au carrefour, tournez à droite, vous aboutirez à une petite route traversez la, continuez sur la piste. Après être sorti de la forêt, à l'intersection de pistes, suivez celle de gauche. Elle débouche sur une petite route que vous suivez à gauche sur 20 m avant d'emprunter à droite le chemin qui longe le bois. Au carrefour de trois petites routes, continuez en face et vous arriverez à l'intersection de la route de Madiran, traversez là pour suivre la direction de Soublecause. Prenez la première route à droite, passez devant le château d'eau, remarquez à droite un élevage d'autruches. Empruntez la deuxième route à gauche, elle devient vite un agréable sentier qui passe au milieu des vignes et s'engage dans un bois. Il aboutit sur une large piste tournez à droite, vous arrivez, au niveau d'une aire de pique nique, sur une petite route, tournez à gauche. Vous débouchez sur une voie à grande circulation, soyez prudent pour la traverser. Suivez en face le chemin qui longe une rangée de peupliers, après avoir traversé une voie ferrée peu utilisée, prenez en face la large piste. Après être sorti de la forêt, tournez à droite et suivez ce chemin sur 2,5 kms toujours en direction du sud. Il rejoint la D 67 que vous suivez à droite sur 250 m avant de tourner sur la première route à gauche. Immédiatement après le panneau Caussade Rivière prenez à droite le chemin du moulin, il vous conduit sur une petite route que vous empruntez à droite. Vous arrivez sur une voie à grande circulation soyez prudent pour la traverser. Vous êtes à Villefranque, suivez la route sur 300 m puis dans une courbe, empruntez à droite le chemin de la Baléne ; au sommet de la colline, il passe devant une habitation. Continuez tout droit, puis tournez à gauche pour prendre le chemin 'Portateni'. Si vous continuez le chemin Baléne, vous arrivez au château d'Armagnac qui domine la plaine de l'Adour. Dans les dépendances de cette bâtisse, M. LEBBE exerce la profession de brasseur artisanal et de fromager. Le chemin 'Portateni' arrive à une intersection, belle vue sur Lascazère et la chaîne des Pyrénées, suivez toujours cette route qui se transforme en une large piste en rentrent dans le bois. La suivre sur 200 m, puis tournez à droite sur le sentier qui descend. Dans la plaine, 100 m après un petit pont, prenez à droite un chemin qui vous ramènera à votre point de départ.

Office de Tourisme du Canton de MAUBOURGUET
140 Allées Larbanès
65700 MAUBOURGUET ☎05 62 96 39 09
En collaboration avec les randonneurs Maubourguétois
Réalisé et imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique



LASCAZERES



Balisage jaune.
Accessible aux VTT

18 kms
5H00

Topo guide n° 10

Départ de l'église de Lascazères. Possibilité de parking.
Prenez la direction de Vidouze sur 200 m, puis à droite le cami Mougachie. Au sommet de la côte, suivez à droite sur 1,5 kms le chemin qui continue de monter. Il débouche sur une large piste que vous emprunterez à droite. Ce chemin rétrécit et s'engage entre deux haies. Au carrefour, tournez à droite, vous aboutirez à une petite route traversez la, continuez sur la piste. Après être sorti de la forêt, à l'intersection de pistes, suivez celle de gauche. Elle débouche sur une petite route que vous suivez à gauche sur 20 m avant d'emprunter à droite le chemin qui longe le bois. Au carrefour de trois petites routes, continuez en face et vous arriverez à l'intersection de la route de Madiran, traversez là pour suivre la direction de Soublecause. Prenez la première route à droite, passez devant le château d'eau, remarquez à droite un élevage d'autruches. Empruntez la deuxième route à gauche, elle devient vite un agréable sentier qui passe au milieu des vignes et s'engage dans un bois. Il aboutit sur une large piste tournez à droite, vous arrivez, au niveau d'une aire de pique nique, sur une petite route, tournez à gauche. Vous débouchez sur une voie à grande circulation, soyez prudent pour la traverser. Suivez en face le chemin qui longe une rangée de peupliers, après avoir traversé une voie ferrée peu utilisée, prenez en face la large piste. Après être sorti de la forêt, tournez à droite et suivez ce chemin sur 2,5 kms toujours en direction du sud. Il rejoint la D 67 que vous suivez à droite sur 250 m avant de tourner sur la première route à gauche. Immédiatement après le panneau Caussade Rivière prenez à droite le chemin du moulin, il vous conduit sur une petite route que vous empruntez à droite. Vous arrivez sur une voie à grande circulation soyez prudent pour la traverser. Vous êtes à Villefranque, suivez la route sur 300 m puis dans une courbe, empruntez à droite le chemin de la Baléne ; au sommet de la colline, il passe devant une habitation. Continuez tout droit, puis tournez à gauche pour prendre le chemin 'Portateni'. Si vous continuez le chemin Baléne, vous arrivez au château d'Armagnac qui domine la plaine de l'Adour. Dans les dépendances de cette bâtisse, M. LEBBE exerce la profession de brasseur artisanal et de fromager. Le chemin 'Portateni' arrive à une intersection, belle vue sur Lascazère et la chaîne des Pyrénées, suivez toujours cette route qui se transforme en une large piste en rentrent dans le bois. La suivre sur 200 m, puis tournez à droite sur le sentier qui descend. Dans la plaine, 100 m après un petit pont, prenez à droite un chemin qui vous ramènera à votre point de départ.

Office de Tourisme du Canton de MAUBOURGUET
140 Allées Larbanès
65700 MAUBOURGUET ☎05 62 96 39 09
En collaboration avec les randonneurs Maubourguétois
Réalisé et imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

